

## Compte rendu du CM du 24 mars 2006.

Les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs des budgets principaux, CCAS, assainissement et lotissement pour l'exercice 2005 furent approuvés à l'unanimité. Les excédents de ces budgets seront affectés à la section investissement du budget 2006.

Les trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxes foncières sur les propriétés non bâties) n'augmenteront pas et les taux appliqués seront respectivement de 10,94%, 8,92% et 62,81%. Le produit fiscal définitif pour l'année 2006 sera de 109037€, après avoir rajoutés les allocations compensatrices au montant généré par ces impôts.

Une partie du produit de la location de la chasse (3180€) sera utilisée pour payer la cotisation de la Caisse d'Accidents Agricoles.

Un montant total de 3100 € est prévu pour les subventions diverses octroyés par la commune tout au long de l'année.

Les prévisions budgétaires proposées par le maire, à savoir 358.096€ pour le fonctionnement et 145.689€ pour l'investissement furent adoptés à l'unanimité.

Divers travaux d'entretien de la voirie communale ainsi que le remplacement des croisées et de la porte d'entrée des bureaux loués par l'ONF sont prévus pour cette année.

La commune embauchera un agent saisonnier, à raison de 20 heures par semaine au courant de l'été 2006.

Les élus ont émis un avis favorable suite à la demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement des Ets Masterfood de Steinbourg.

Parmi les points divers, le maire a évoqué un courrier provenant de l'ordre des médecins concernant la nouvelle organisation de la permanence de garde médicale. Depuis le 1<sup>o</sup> mars 2006, pour tout recours au médecin de garde, il faut téléphoner au 15 afin de déterminer avec la régulation médicale, la réponse appropriée à chaque demande de soins. A noter qu'une partie de ce conseil municipal s'est tenue en langue alsacienne, dans le cadre de l'opération «A friejohr fer unseri sproch ».